

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

There is no security requirement associated with the requirement.

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Training and Specialized Services Division/Division de
la formation et des services spécialisés
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
10C1, Place du Portage
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet Services de protection de la PI	
Solicitation No. - N° de l'invitation 23240-120757/A	Amendment No. - N° modif. 007
Client Reference No. - N° de référence du client 23240-120757	Date 2012-09-17
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$ZH-113-24725	
File No. - N° de dossier 113zh.23240-120757	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-09-25	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Reynolds(zh), Diane	Buyer Id - Id de l'acheteur 113zh
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-1141 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-9235
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: See Herein Voir aux présentes	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La modification n° 7 vise à fournir des réponses aux questions reçues à ce jour et à apporter des modifications au critère technique obligatoire TO1 et TO2, comme suit :

- Q4 Est-ce que le Canada pourrait reviser sa réponse à la question 3 dans la modification n° 5?
- R4 Le Canada accepte de modifier le critère TO1 en ajoutant « une organisation gouvernementale à l'échelle provinciale » et de modifier le critère TO2 en enlevant toutes les références au secteur public. Se reporter à la modification ci-dessous.
- Q5 Est-ce que le Canada pourrait émettre une demande de soumissions distincte, pour les services brevets et pour les services de marques de commerce/marques officielles?
- R5 Non, Ressources naturelles Canada a besoin des services d'agents de brevets et d'agents de marques de commerce.
- Q6 Le critère TO1 indique au moins 10 brevets délivrés au cours des 20 dernières années et le critère TO2 indique au moins 3 marques de commerce ou marques officielles enregistrées au cours des 15 dernières années. Veuillez confirmer que les brevets et les marques de commerce ou marques officielles ne doivent pas être nécessairement effectué par un seul agent du soumissionnaire.
- R6 Oui, les brevets délivrés et les marques de commerce ou marques officielles enregistrées peuvent être le résultat du travail de plusieurs agents.
- Q7 Le critère TO2 indiquer au moins 3 marques de commerce ou marques officielles enregistrées au cours des 15 dernières années. Veuillez confirmer que « marques officielles » incluses n'importe quelles marques trouvées sous la section 9(1)(n)(ii) de la Loi sur les marques de commerce (<http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/T-13/index.html>).
- R7 Oui, « marques officielles » incluses n'importe quelles marques trouvées sous la section 9 de la Loi sur les marques de commerce.

RAISON DE LA MODIFICATION

1.0 Modifier les critères TO1 et TO2.

1.0 Supprimer les critères TO1 et TO2 dans sont ensemble et les remplacer par :

Numéro	Critère technique obligatoire (TO)
TO1	<p>Le soumissionnaire doit posséder de l'expérience dans la rédaction, le dépôt et le traitement d'au moins 10 demandes de brevet dans les domaines scientifiques relatifs à l'énergie, à l'exploitation minière, aux minéraux et/ou aux métaux, qui ont donné lieu à un brevet délivré* (dans n'importe quel pays) dans une organisation gouvernementale canadienne à l'échelle fédérale, provinciale ou une université canadienne au cours des 20 dernières années précédant la date de la demande de soumissions.</p> <p>Le soumissionnaire doit fournir une copie de la page couverture et l'abstrait en anglais des 10 brevets délivrés.</p> <p>* Les 10 brevets délivrés doivent être pour 10 technologies différentes, et non pour des demandes d'une même technologie lancées dans différentes circonscriptions, des continuations, des demandes de continuation en partie ou des demandes complémentaires.</p>

Solicitation No. - N° de l'invitation

23240-120757/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

23240-120757

Amd. No. - N° de la modif.

007

File No. - N° du dossier

113zh23240-120757

Buyer ID - Id de l'acheteur

113zh

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Numéro	Critère technique obligatoire (TO)
T02	<p>Le soumissionnaire doit posséder de l'expérience dans la rédaction, le dépôt et le traitement d'au moins 3 demandes de marque de commerce ou de marque officielle qui ont donné lieu à l'enregistrement d'une marque de commerce ou d'une marque officielle au Canada, au cours des 15 dernières années précédant la date de la demande de soumissions.</p> <p>Le soumissionnaire doit fournir une copie de l'enregistrement de la marque de commerce ou de la marque officielle pour les 3 marques de commerce ou marques officielles enregistrées.</p>

TOUTES LES AUTRES CONDITIONS RESTENT INCHANGÉES